

**P. 6 Grand format**  
Un hôtel de logistique  
urbaine à Lezennes

**P. 8 D'intérêt général**  
Le nouveau contrat  
de présence postale  
territoriale 2023-2025

**P. 12 Traits d'union**  
Pour un immobilier  
durable

# postéo

HAUTS-DE-FRANCE



le billet de...



**Georges de Wazières,**  
délégué régional du groupe La Poste  
en Hauts-de-France

Dans ce nouveau numéro de **Postéo**, le magazine de la dynamique des territoires avec **La Poste**, nous avons choisi de mettre en lumière le nouveau contrat de présence postale territoriale 2023-2025. Ce sixième contrat illustre les engagements forts pris par La Poste, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) et l'État pour garantir un service public de qualité à tous les Français, partout sur le territoire, et fixe le cadre qui permet à La Poste de contribuer à la mission de service public d'aménagement du territoire. Qualité de service, offre de services et accessibilité sont au cœur de ce nouveau contrat que vous découvrirez

en pages centrales de ce numéro. Lors des trois ans du précédent contrat, La Poste, avec la validation des cinq Commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT) de la région, a investi plus de 33,4 millions d'euros dans les territoires des Hauts-de-France pour adapter et moderniser la présence postale (La Poste agences communales, La Poste relais) et accompagner les clientèles les plus vulnérables (inclusion numérique, France services, médiation sociale).

**Contribuer au développement et à la cohésion des territoires, c'est également vous accompagner en concevant des offres postales adaptées aux spécificités locales.**

Dans certains territoires ruraux, des patients isolés, souvent âgés, fragilisés rencontrent des difficultés à suivre correctement leurs traitements médicaux. C'est pour cela que la CDPPT de l'Oise, la Communauté de communes (CC) de la Picardie Verte et La Poste ont lancé une expérimentation de livraison de médicaments à domicile. Toujours dans le milieu rural, La Poste s'est associée au Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) des Hauts-de-France pour valoriser les initiatives économiques et sociales des acteurs ruraux, à l'occasion de la première édition du Prix des solidarités et dynamiques rurales.

**Vous découvrirez comment La Poste, pionnière de la transition écologique, poursuit ses efforts en faveur de l'environnement en réduisant les consommations énergétiques de son parc immobilier et en reconvertissant ses friches en faveur d'espaces décarbonés.**

## HAUTS-DE-FRANCE

*Facteurs de fierté*

Plus de **107** kilos de pièces jaunes collectées, soit **1 240 euros**, sur le stand de Lille le 3 février dernier, lors de la clôture de l'opération.



HÉROÏQUES

### Les Postiers de l'année

Ils sont facteurs, factrices, chargé(e)s de clientèle, responsables d'équipe... Ils ont porté secours à leur collègue, à un inconnu. Ils sont allés sur le front des incendies en tant que pompiers volontaires ou ont convoyé de l'aide humanitaire pour l'Ukraine. D'autres sont investis dans le monde sportif ou associatif. Tous incarnent les valeurs de solidarité et d'engagement au service de la citoyenneté. Cette année encore, La Poste a voulu rendre hommage à 32 héros de la proximité à travers son dispositif des Postiers de l'année. Dans la région, Sylvie Lepers, factrice, s'est particulièrement illustrée et a été photographiée par de jeunes photographes des Gobelins, l'école de l'image (Paris). Un partenariat inédit qui souligne l'engagement de La Poste en faveur de la jeunesse.



SOLIDARITÉ

### Opération Pièces jaunes clôturée à Lille

La clôture de l'opération Pièces jaunes s'est déroulée à Lille le 3 février 2023, en présence de Brigitte Macron, présidente de la Fondation des Hôpitaux, de Didier Deschamps, parrain de l'opération, et de Martine Aubry, maire de la ville. La Poste, partenaire historique et fière de soutenir l'opération pour la 34<sup>e</sup> édition, était bien entendu présente. Cette année, la collecte était organisée du 11 janvier au 4 février. La collecte des pièces jaunes permet d'améliorer la vie des enfants et adolescents hospitalisés, ainsi que celle de leurs familles. Une fois de plus, les postiers se sont mobilisés, tout comme les écoles et les enfants. Ce partenariat répond en tout point à la stratégie et aux valeurs du groupe La Poste en matière de solidarité.



Le cahier régional de **Postéo** est édité par la délégation régionale du groupe La Poste des Hauts-de-France. **Directeur de la publication** : Georges de Wazières. **Directrice de la rédaction** : Marie Lac. **Rédacteur en chef** : Laurent Legendre. **Rédacteurs** : Franck Cislini, Christelle Pommat, Laurent Legendre, Sihem Debbiche-Meghalsi, Yannick Le Merdy. **Crédits photo** : Marion Audin, Anne Demians, Thierry Lewenberg-Sturm, Denis Pype, Alessandro Silvestri, médiathèque du groupe La Poste, Ezai Swinn - Maxime Turpault. **Pages nationales - Directrice de la publication** : Marie-Aude Dubanchet. **Directrice de la rédaction** : Fabienne Rougeot. **Rédactrice en chef** : Aurélie Dehecq. **Crédits photo** : Xavier Cadoret, Romuald Meigneux, médiathèque du groupe La Poste, DR. Mentions légales La Poste. **Conception et réalisation** : HAVAS PARIS. **Imprimerie** : Gutenberg Networks. Imprimé en France. **Dépôt légal** : mars 2023. Ce magazine est imprimé sur du papier issu de sources responsables. Dans cette publication, le masculin est le plus souvent utilisé comme représentant des deux sexes sans discrimination à l'égard des femmes et des hommes, et dans le seul but d'alléger le texte.



L . E T . O . U . R . D . E . L . A . R . É . G . I . O . N

Chiffre clé

**Plus de 30 000**

tonnes de béton et plus  
de 500 tonnes d'acier valorisées  
à la suite de la démolition  
du centre de tri de Lezennes.



ACCESSIBILITÉ

## Un nouveau centre d'examen à Bapaume

Depuis le 24 octobre 2022, les candidats peuvent passer l'examen théorique général du permis (auto, moto ou bateau) à Bapaume. Alexandre, un postier, assure les sessions d'examen à Arras et le jeudi à Bapaume. « Jusqu'alors, les candidats devaient se rendre à Arras, Albert ou Péronne, ce qui les obligeait souvent à solliciter une tierce personne ou à utiliser les transports en commun. » « Je suis à la Commission départementale de présence postale territoriale (CDPPT).

Parmi les nombreux services proposés par La Poste, il y a l'examen théorique général du permis. J'ai demandé qu'il y ait une salle d'examen sur le secteur de Bapaume. Rapidement une salle a été trouvée avec la mairie. Cela répond vraiment à un besoin du territoire », explique Sophie Merlier, conseillère régionale.

4



INSERTION

## Un partenariat en faveur des jeunes

Le groupe La Poste a renouvelé son partenariat avec l'École de la 2<sup>e</sup> chance des Hauts-de-France et Formaposte (le centre de formation par apprentissage de La Poste) à la plateforme multiflux de Liévin.

Les partenaires ont été accueillis sur ce site postal par Georges de Wazières, délégué régional du groupe

La Poste en Hauts-de-France, et Olivier Péru, directeur de la plateforme. À travers ce partenariat, La Poste s'engage à faire découvrir ses métiers, participer aux séances de simulations d'entretien d'embauche et faire visiter ses établissements. Le 4 novembre 2021, une première convention tripartite avait été signée pour favoriser l'accès des jeunes à l'emploi, à l'apprentissage et aux offres de recrutement en alternance proposées par le groupe.

Chiffre clé

**86 305**

portages de repas  
petits plats portés  
par La Poste dans les  
Hauts-de-France en 2022.



PROXIMITÉ

## La Poste présente dans un tiers-lieu

La Poste agence communale (LPAC) de Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt est l'un des 174 points de contact présents dans l'Aisne. Elle garantit aux clients un accueil de proximité et de qualité. Implantée au sein du Faitout connecté, véritable tiers-lieu de services au public, La Poste agence communale accueille les clients du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures. Porté par la Communauté de communes de la Champagne Picarde, regroupant 46 communes et 21 000 habitants, le Faitout connecté, ancien cabinet médical, regroupe désormais de nombreux services (dont une France services) facilite les démarches administratives des habitants et améliore ainsi la qualité d'accès aux services publics.



5



COOPÉRATION

## Signature d'une convention avec l'Udapei

Le 6 février, le groupe La Poste, représenté par Georges de Wazières, délégué régional du groupe La Poste en Hauts-de-France, a signé une convention avec l'Udapei 59<sup>(1)</sup>, union départementale des Papillons Blancs du Nord, représentée par Claude Hocquet. La convention formalise les modalités de collaboration de proximité, autour de quatre axes : le numérique, l'immobilier, la transition énergétique et les achats responsables, sur lesquels La Poste va apporter son expertise et ses solutions pour accompagner l'Udapei 59 et les associations des Papillons Blancs du Nord. « Cette convention s'inscrit dans les axes stratégiques du groupe La Poste, qui est une société à mission depuis 2021 avec une raison d'être : au service de tous, utile à chacun », déclare Georges de Wazières.

(1) Union départementale des associations de parents d'enfants inadaptés.

# Reconvertir une friche en un hôtel de logistique urbaine à Lezennes

**Forte d'un patrimoine historique et emblématique, La Poste Immobilier développe une expertise unique en rénovation et valorisation de bâtiments remarquables.**

Foncière responsable, elle s'engage pour faciliter les livraisons propres du dernier kilomètre, revitaliser les centres-villes, soutenir les entreprises locales et l'économie circulaire, améliorer la biodiversité sur ses parcelles, en mettant ses compétences au service d'un parc à l'ampleur et à la diversité inégales. Au sein de la métropole lilloise, à Lezennes, elle transforme une friche de cinq hectares, issue d'un ancien centre de tri postal, en un site industriel innovant, superposant logistique et activités, dont la livraison est prévue en 2025. Le jury, réunissant la mairie de Lezennes, la Métropole européenne de Lille et l'Arep<sup>(1)</sup> en tant qu'architecte conseil, a retenu le projet du groupement GSE/Architectures Anne Démians.

(1) Architecture Recherche Engagement Post-carbone.

G.R.A.N.D.I.M.A.T



« Nous avons souhaité, pour ce nouveau bâtiment, poser une identité forte et une "matrice" pensée pour accompagner la réversibilité des usages afin d'installer le bâtiment dans la durée. La cohérence architecturale est caractérisée par un rythme vertical, cinétique, en aluminium recyclé, qui contribuera à la régulation des apports de lumière et de chaleur. Construit partiellement en bois, ce projet offre également des qualités fonctionnelles et d'optimisation dans la gestion des flux. Enfin, l'organisation urbaine et la compacité du projet permettent de dégager 15 % d'espaces végétalisés en pleine terre, soit plus de 5 100 m<sup>2</sup>, favorisant le retour de la biodiversité (plantation d'espèces végétales locales). »

**Anne Démians,**  
architecte

« Cet hôtel industriel abritera une activité de logistique sur environ 12 000 m<sup>2</sup> au sol ainsi que 12 cellules d'activité de 500 m<sup>2</sup> à l'étage, intégrant du stationnement, accessibles par des véhicules de 12 tonnes. Au terme des travaux, les espaces pourront s'ouvrir à des activités postales ou des entités externes. Le projet conçu par Anne Démians s'impose comme un véritable signal urbain et architectural entouré de paysages et rompt avec les codes classiques pour ce type d'équipements. À sa livraison, la plateforme s'imposera comme un démonstrateur de la manière dont La Poste reconvertit ses friches en faveur de la ville décarbonée et du dynamisme territorial. Nous avons aussi voulu pousser des dispositifs permettant de réduire l'impact carbone, comme la réutilisation importante de matériaux existants, le recours à des matériaux biosourcés et des labels et certifications de haut niveau. »

**Bénédicte Aniorté,**  
directrice des projets à La Poste Immobilier



Près de  
**850 000 m<sup>2</sup>**  
gérés par La Poste Immobilier,  
représentant environ

**1 400**  
immeubles dans  
les Hauts-de-France.

Vue aérienne du projet  
d'hôtel de logistique urbaine  
à Lezennes.



# Nouveau contrat de présence postale : des engagements forts pour les territoires

**Le sixième contrat de présence postale territoriale a été signé le 15 février dernier par l'État, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et La Poste. Il fixe, pour 2023-2025, les grandes orientations de la présence postale et de son pilotage local, et il comporte des avancées importantes pour les territoires.**

Depuis la signature du premier contrat de présence postale territoriale en 2008, plus de 2,4 milliards d'euros ont été investis dans les territoires pour adapter et moderniser la présence postale et pour accompagner les clientèles les plus vulnérables. Le nouveau contrat prévoit, pour la période 2023-2025, un montant maximal de 531 millions d'euros au fonds postal national de péréquation territoriale et est structuré autour de quatre priorités.

## Plus de mutualisation

Pour concilier baisse de fréquentation et égal accès de tous aux services publics, les signataires ont acté l'approfondissement et le développement de la mutualisation avec des partenaires publics ou privés. Des progrès importants ont déjà été faits en matière de partenariats avec les collectivités territoriales et les commerçants. Ces

partenariats ont prouvé leur efficacité, et il importe désormais de changer d'échelle et d'innover.

## Un financement préservé

Le fonds de péréquation territoriale, qui compense le coût pour La Poste de sa mission d'aménagement du territoire, est maintenu à 174 millions d'euros par an. Une enveloppe complémentaire optionnelle de 3 millions est créée en cas de dépenses indues que La Poste aurait à assumer. La répartition de ces crédits favorisera les territoires qui en ont le plus besoin : zones rurales, quartiers prioritaires de la politique de la ville, départements et régions d'outre-mer (Drom), zones de montagne.

## Une qualité de service améliorée

La Poste s'engage à maîtriser et à réduire les fermetures inopinées et propose un

plan ambitieux d'ouvertures estivales. Les formes de présence postale et les La Poste agences communales seront ouvertes au moins 12 heures par semaine. Preuve de l'attention portée aux clients, La Poste ouvrira dans les prochains mois 1 000 bureaux de poste supplémentaires les samedis ou les jours de marché.

## Une gouvernance locale plus agile, aux responsabilités accrues

L'évolution des règles de gouvernance prévue par le nouveau contrat a pour objectif de permettre un fonctionnement plus efficace des Commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT). Davantage de responsabilités et de libertés de manœuvre sont données aux CDPPT. Celles-ci pourront arbitrer directement sur l'éligibilité de certaines dépenses, sans saisir l'Observatoire national de la présence postale (ONPP). Leur rôle dépassera le seul vote pour analyser la pertinence des investissements numériques de leur département par des bilans quantitatifs et qualitatifs.

## L'inclusion numérique, une priorité réaffirmée



Priorité du nouveau contrat de présence postale territoriale, l'inclusion numérique faisait déjà l'objet de nombreuses actions financées par les CDPPT. Par exemple, dans le cadre du précédent contrat, le département de l'Orne a mené plusieurs projets, comme :

- l'installation d'îlots numériques offrant un accès à Internet et permettant aussi de scanner ou d'imprimer des documents. 50 % des La Poste agences communales ornaïses sont d'ailleurs dotées de ces îlots;
- l'accompagnement d'habitants – des personnes d'un certain âge, souvent dépourvues de matériel, mais aussi des jeunes, à l'aise avec leur smartphone mais pouvant rencontrer des difficultés à réaliser des démarches en ligne – par les postiers afin qu'ils s'approprient ces outils numériques;
- des formations au numérique, comme l'illustre en 2022 le partenariat avec l'association La Boîte aux lettres dans quatre communes rurales dotées d'une La Poste agence communale équipée d'îlots numériques;
- la création, à Tanville, dans une zone blanche, d'un tiers-lieu numérique et culturel au sein d'un La Poste relais qui a ouvert dans une ancienne école réhabilitée.




« Avec ce nouveau contrat, nous répondons à un certain nombre de demandes, comme l'ouverture des bureaux de poste le samedi ou les jours de marché, et à la préoccupation des fermetures intempestives. »

**Philippe Wahl,**  
président-directeur général  
du groupe La Poste

La citation

“ ”

 **POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE SIXIÈME CONTRAT DE PRÉSENCE POSTALE TERRITORIALE**  
SCANNEZ LE QR CODE

**LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA DOTATION DU FONDS POSTAL NATIONAL DE PÉREQUATION TERRITORIALE**

Sont concernés par la dotation de 177 millions d'euros par an...

**Les France services** accueillies dans les bureaux de poste.

**Les bureaux de poste de facteurs-guichetiers** dans les communes de moins de 10 000 habitants.

**Les bureaux de poste ouverts moins de 18 heures hebdomadaires** dans les communes de moins de 10 000 habitants.

**Les La Poste agences communales et La Poste agences intercommunales** dans les communes de moins de 10 000 habitants.

**Les La Poste relais ou La Poste relais ESS** dans les communes de moins de 2 000 habitants.

**Les points de contact situés dans les quartiers prioritaires** de la politique de la ville et les bureaux de poste à priorité sociale.

**L'ensemble des points de contact situés** dans les Drom.

# LE CONTRAT DE PRÉSENCE POSTALE TERRITORIALE 2023-2025

Le sixième contrat de présence postale territoriale fixe pour 2023-2025 le cadre dans lequel La Poste va contribuer à sa mission de service public d'aménagement du territoire. Focus sur les points essentiels à retenir.

## LES 3 SIGNATAIRES



L'État



L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité



La Poste

## LES OBJECTIFS



Consolider la présence de La Poste sur le territoire



Financer la mission d'aménagement du territoire



Favoriser l'inclusion numérique

## QUI EST CONCERNÉ



11 195 points de contact éligibles sur les 17 000 présents sur le territoire

## LE FINANCEMENT



177 M€ par an de financement public prévu dans le cadre du fonds postal national de péréquation territoriale

## CE QUI EST CONFORTÉ



- Le rôle du maire au cœur du dialogue territorial
- L'ambition en matière d'inclusion numérique
- La répartition des ressources en faveur des territoires qui en ont le plus besoin
- Le soutien aux publics les plus fragiles

## CE QUI CHANGE



### Qualité de service

- Un plan de réduction des fermetures journalières inopinées des bureaux de poste
- Un plan ambitieux d'ouvertures estivales pour renforcer l'accessibilité des points de contact en période de forte affluence
- Un renforcement de l'accessibilité de 1000 bureaux de poste



### Gouvernance

- Possibilité pour le quorum de chaque Commission départementale de présence postale territoriale (CDPPT) d'engager les fonds de l'enveloppe budgétaire dans la limite de 30 000 euros par an, sans attendre le vote de la CDPPT



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES MEMBRES DE LA CDPPT DE VOTRE DÉPARTEMENT SCANNEZ LE QR CODE

# Traits d'union

## #décarboner

Le groupe La Poste, avec sa filiale La Poste Immobilier, s'engage à diminuer ses consommations énergétiques en menant des actions sur son parc immobilier.

P. 12

## #accompagner

Mieux connaître ses clients pour les accompagner en leur offrant des services pertinents là où ils en ont le plus besoin, c'est ainsi que La Poste contribue à renforcer la cohésion territoriale.

P. 14

## #dynamiser

Simplifier la vie de ses clients, c'est soutenir et sensibiliser les professionnels dans leur stratégie d'économie d'énergie et dynamiser ainsi les territoires dans lesquels La Poste est présente.

P. 15



# #décarboner

## Mettre en place une véritable stratégie pour un immobilier durable

**La Poste Immobilier, filiale du groupe La Poste, gère, développe, entretient et valorise un parc d'environ 6 millions de m<sup>2</sup> représentant 9 745 immeubles tertiaires, industriels et commerciaux sur l'ensemble du territoire.**

Elle accompagne ses clients, les branches d'activité du groupe La Poste (Services-Courrier-Colis, Geopost, Grand Public et Numérique, La Banque Postale) dans la mise en œuvre de leurs projets immobiliers et la réduction de leurs coûts afin de les doter d'un immobilier adapté à leurs besoins, aux contraintes économiques et aux mutations urbaines. La Poste Immobilier propose également une offre de services aux collectivités et aux entreprises. Parmi ses axes stratégiques, la mise en œuvre d'une politique immobilière durable, fondée sur l'énergie, l'économie circulaire, le climat et la biodiversité, répond à une volonté d'accompagner l'accélération des mutations sociétales, notamment en matière de transition énergétique. La Poste Immobilier des Hauts-de-France s'inscrit tout naturellement dans cette stratégie RSE.

Cela englobe des sujets environnementaux, sociaux, sociétaux et territoriaux. Sur la partie décarbonation, l'objectif à l'horizon 2025-2030 porte sur la réduction en kilowattheures de la consommation énergétique des bâtiments. Cette décarbonation passe, entre autres, par l'identification des actifs sur l'ensemble du parc patrimonial afin de mettre en place une programmation GRGE (grosses réparations, gros entretiens) pour améliorer la performance énergétique des bâtiments : réduire l'utilisation d'énergies fossiles, développer l'usage de matériaux biosourcés. En 2022, La Poste Immobilier a réalisé de nombreux audits énergétiques, permettant ainsi à 22 sites des Hauts-de-France d'évoluer vers des modes de chauffage plus vertueux. En matière de biodiversité, La Poste Immobilier des Hauts-de-France a lancé la réalisation de 13 diagnostics écologiques afin d'obtenir, auprès de cabinets d'études, des préconisations d'amélioration sur le parc immobilier. Trois contrats de performance biodiversité ou de refuge avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) ont ainsi pu être mis en place.



« Le réseau de chaleur urbain a été installé par le Syndicat interarrondissement de valorisation et d'élimination des déchets (Siaved), d'abord pour les logements à Douchy-les-Mines, où se situe l'usine d'incinération des déchets qui permet de produire l'eau chaude du réseau. Actuellement, tout comme l'hôpital et le bureau de poste de Denain, neuf bâtiments de la commune sont raccordés : la mairie, plusieurs salles de sport, le centre aquatique Natur&O, la piscine et deux écoles. »

Le réseau de chaleur urbain a un impact écologique puisque la source de chaleur est issue de l'incinération des déchets. Auparavant cette énergie était perdue. Cette solution, meilleure que l'enfouissement, a séduit la mairie. Pour la population, outre l'aspect écologique de la source de chaleur, il y a l'aspect financier, car cette énergie de récupération est moins chère. »

**35 000, c'est le nombre de m<sup>2</sup> d'espaces verts valorisés dans les Hauts-de-France.**



**2**  
ROSIÈRES-EN-SANTERRE (80)

## Le bureau de poste classé 1<sup>er</sup> en catégorie "Commerce"

Une 3<sup>e</sup> place au classement général du concours Cube a été attribuée au bureau de Rosières-en-Santerre. Ce bureau de 404 m<sup>2</sup> a fait l'objet de plusieurs actions techniques comme l'entretien et les réglages de la chaudière pour l'adapter aux températures des consignes et les synchroniser avec les horaires de présence. La mise en place de 2 capteurs sur le site, l'application des conseils de Sobre Energie (filiale de La Poste Immobilier), la suppression d'équipements inutiles restant en veille et la rationalisation de l'utilisation des espaces ont permis au bureau de réaliser 56,9% d'économie d'énergie. Ce résultat est le fruit de la collaboration entre La Poste Immobilier qui a émis des consignes et les collaborateurs du bureau qui ont veillé à les appliquer.

**1**  
CARVIN (62)

## La plateforme réalise de réelles économies d'énergie

La plateforme de distribution du courrier de Carvin a réussi à réduire de 29,9% sa consommation énergétique en une année. Ce site s'est placé à la 17<sup>e</sup> place au classement général et 3<sup>e</sup> dans la catégorie "Bureaux < 1 200 m<sup>2</sup>" lors du concours Cube 2021-2022. Trois leviers ont permis au site de réaliser ces objectifs : rénover le bâtiment et les installations techniques, améliorer le réglage et le pilotage des installations techniques et engager un usage vertueux des bâtiments avec ses utilisateurs. « Les équipes se sont réellement mobilisées », déclare Pierre Goy, le directeur d'établissement.



Carvin



Denain

Rosières-en-Santerre

**3**  
DENAIN (59)

## La Poste se raccorde au réseau de chaleur urbain

Depuis fin 2022, le bureau de poste de Denain est raccordé au réseau de chaleur urbain de la commune. « Dans le Nord, le bureau de Denain est, avec celui de Maubeuge, l'un des deux premiers bureaux utilisant un réseau de chaleur urbain », explique Pascal Mahieux, directeur de secteur de Denain. Des travaux de raccordement de plomberie jusqu'au bureau et d'installation spécifiques ont été réalisés. La Poste a investi 15 000 euros pour cette solution qui permet de réduire la consommation énergétique du site et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Les bénéfices sont aussi économiques, avec une réduction de 7% en dehors des variations du prix du gaz.



Pascal Mahieux, directeur de secteur de Denain.

# #accompagner

## La livraison de médicaments à domicile se met en place dans l'Oise

La proximité est au cœur de la raison d'être du groupe La Poste et se traduit au quotidien dans les missions des postières et des postiers. Mieux connaître ses clients pour leur apporter des services utiles là où ils en ont le plus besoin et accompagner les acteurs économiques locaux, telle est la double vocation de Mes Médicaments Chez Moi, un service de livraison de médicaments à domicile.

Partant du constat que certaines pharmacies en milieu rural subissaient de plein fouet la désertification médicale et que de nombreux patients, isolés, fragilisés, étaient dans l'incapacité de se déplacer, un élu de la Commission départementale de présence postale territoriale (CDPPT) de l'Oise a proposé de mener une expérimentation sur une zone géographique rurale. La Communauté de communes de la Picardie Verte, située dans le nord-ouest de l'Oise, avec 88 communes (92 % des communes ont moins de 1 000 habitants) et 33 520 habitants, a été choisie pour mettre en place ce service. Mes Médicaments Chez Moi propose une plateforme digitale

développée par le groupe La Poste (une application mobile et un site Internet) et un système de paiement mobile combiné au réseau des facteurs. Pour le particulier, il suffit de créer un compte à partir de l'application ou du site Internet, de déposer dans sa boîte aux lettres une enveloppe scellée au nom du pharmacien contenant sa carte Vitale et son ordonnance (ou de scanner l'ordonnance et la carte Vitale et d'envoyer les scans par l'application). Une fois la commande enregistrée et validée, le facteur vient le lendemain (J+1) au domicile du patient récupérer l'enveloppe pour la déposer auprès du pharmacien. Le facteur récupère la commande chez le pharmacien le jour suivant (J+2) et livre les médicaments au patient. La livraison à domicile est ainsi assurée en toute confiance, de manière sécurisée. Pour mettre en place ce service, La Poste a contacté les pharmacies du territoire de la Picardie Verte et de sa périphérie. Sur les 14 officines sollicitées, 9 ont accepté de participer à l'expérimentation et 3 doivent être recontactées. Confidentialité, fiabilité, sécurité et circuit court caractérisent ce service de livraison de médicaments à domicile qui s'inscrit par certains aspects dans le Plan national de santé publique.



« Lancer le service Mes Médicaments Chez Moi (MMCM) sur le territoire de la Communauté de communes de la Picardie Verte répond à trois enjeux de territoire : sanitaire, économique et aménagement du territoire. MMCM permettra aux personnes isolées de poursuivre leur traitement médical, apportera une activité complémentaire aux pharmacies rurales aujourd'hui en souffrance et répondra à l'enjeu de transition

démographique du maintien à domicile des seniors ou des personnes isolées. Des problématiques d'accès à ces services en milieu rural ont été identifiées. Au-delà de la simple livraison de médicaments, le passage du facteur permettra de maintenir le lien social auprès de personnes souvent démunies. »

Denis Pype, président de la Commission départementale de présence postale territoriale (CDPPT) de l'Oise



# #dynamiser

## Un partenariat avec le Ceser pour une ruralité solidaire et dynamique

Présente aux côtés des collectivités et de tous les Français, La Poste consolide chaque jour sa présence et sa proximité dans tous les territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux.

Dans ce cadre, le groupe La Poste a officialisé son engagement lors de la signature d'une convention de partenariat avec le Conseil économique, social et environnemental régional

(Ceser) pour le lancement en janvier 2023 de la première édition du Prix des solidarités et dynamiques rurales en Hauts-de-France. Ce concours vise à reconnaître et à médiatiser les initiatives économiques et sociales des acteurs ruraux qui contribuent au maintien ou à l'amélioration des conditions de vie et du dynamisme en milieu rural. Par ce partenariat, le groupe La Poste souhaite mettre à l'honneur le monde rural, qui constitue l'une des composantes majeures de la région des Hauts-de-France.



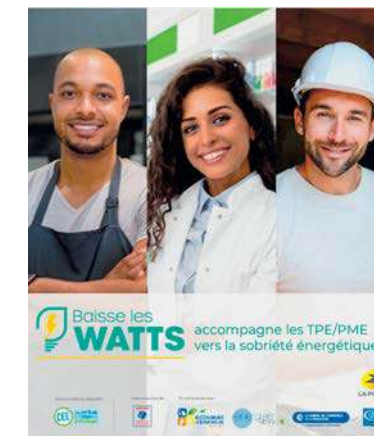
Laurent Degroote, président du Ceser, Georges de Wazières, délégué régional du groupe La Poste en Hauts-de-France, et Jean-Yves Cannesson, président de la commission « Aménagement du territoire - Ruralité » du Ceser.

## Accompagner et sensibiliser les professionnels en matière énergétique

En partenariat avec Économie d'Énergie (EDE), Énergies Demain, CCI France et CMA France comme porteurs associés, La Poste a élaboré un programme financé par le dispositif des CEE et visant à accompagner les TPE-PME.

Ce parcours de sensibilisation à la consommation d'énergie pour les TPE-PME leur permet d'améliorer la maîtrise de leur consommation et d'être énergétiquement plus

autonomes. Sur la base de 700 000 bénéficiaires potentiels, les objectifs du programme Baisse les Watts sont les suivants : doter 245 000 TPE-PME d'un Carnet de bord Énergie, outil digital permettant d'identifier leur consommation d'énergie, de recevoir des premiers conseils et d'entrer dans un parcours d'accompagnement. Ce programme accompagne également 61 000 TPE-PME dans un parcours de formation adapté aux spécificités de leurs métiers.



# « Ce sixième contrat de présence postale renforce le dialogue territorial et la confiance des élus »

## MINI-CV

**Depuis mars 2020**  
Vice-président de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire (03)

**Depuis mars 2014**  
Vice-président de l'Observatoire national de la présence postale (ONPP)

**Depuis 2010**  
Vice-président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

**Depuis sa création, en 2008**  
Membre de l'ONPP

**Depuis 2004**  
Président de la CDPPT de l'Allier

**Depuis mars 1991**  
Maire de Saint-Gérand-le-Puy (03)



# RÉFLEXIONS

Vice-président de l'Observatoire national de la présence postale (ONPP), **Xavier Cadoret** a participé pour l'AMF aux négociations qui ont conduit à la signature du sixième contrat de présence postale territoriale. Pour *Postéo*, il en dégage les principales avancées pour les territoires.

## Que reprenez-vous de la mise en œuvre du précédent contrat ?

Il a permis de consolider la confiance entre les élus et La Poste. Ensemble, nous avons pu, grâce à une transparence réciproque dans le dialogue territorial, maintenir un fort niveau de présence sur les territoires alors que la crise sanitaire entraînait la fermeture de la plupart des services publics. La Poste a montré qu'elle était à l'écoute des transformations des territoires. Le fait que le passage 6 jours sur 7 des facteurs soit, pour elle, une valeur ajoutée au cœur de sa stratégie a rassuré les élus.

## Quels étaient les enjeux principaux des maires lors de la négociation du dernier contrat ?

Du côté de l'AMF, il s'agissait de préserver cette confiance en évitant notamment la mise en place d'une gestion mécanique des ouvertures/fermetures des points de contact, en fonction de seuils uniformes de fréquentation. Les élus souhaitaient que les solutions soient personnalisées dans une logique locale d'aménagement du territoire au lieu d'être uniformes.

## Quels sont les progrès obtenus grâce aux dernières négociations ?

Au-delà des avancées en termes de qualité de service (ouvertures les samedis matin ou jours de marché, en période estivale, lutte contre les fermetures inopinées), ce contrat conforte le dialogue territorial.

Le rôle du maire et des Commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT) dans la réflexion sur l'adaptation de la présence postale aux enjeux locaux de fréquentation est renforcé. Les CDPPT gagnent, par exemple, en agilité et en autonomie pour tester des solutions (mutualisation, nouveaux flux, accompagnement numérique...) qui doivent à la fois assurer la pérennité des activités postales et répondre aux besoins des territoires.

## Que devient le rôle l'ONPP ?

Avec la nouvelle autonomie de décision et d'action des CDPPT, l'ONPP sera moins dans le traitement de saisines. Il se chargera toujours de superviser la mise en œuvre du contrat mais il fera en plus le bilan des expérimentations locales de nouvelles formes de présence. Nous serons particulièrement attentifs dans les mois qui viennent à ce que les CDPPT aient les moyens d'expérimenter des solutions innovantes et locales de présence postale et que le précieux dialogue territorial que nous avons ensemble reste constructif.